



## L'ennemi de l'empire : que les peuples s'entendent

Par [Oscar Fortin](#)

Mondialisation.ca, 05 mars 2018

[Humanisme](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [États-Unis](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),  
[Nations Unies](#)

Lorsqu'un État a pour objectif d'être le maître du monde en ayant sur les peuples et chacun des États un ascendant qui lui permet de les dominer, il ne saurait permettre qu'il en soit autrement. Or, nous savons tous que de nombreux peuples et États ont pour objectifs leur indépendance et leur souveraineté, pleines et entières, sur leur devenir politique et économique. Comment, en pareil contexte, peut-on imaginer qu'une paix mondiale puisse être possible ? Les prétentions de l'empire sont là pour rester et celles des peuples pour se renforcer.



Lorsque, le 24 octobre 1945, la très grande majorité des États de la terre créèrent [l'Organisation des Nations Unies](#), ce fut pour promouvoir et assurer la paix internationale.

« L'ONU a pour but d'unir toutes les nations du monde dans une œuvre de paix et de [développement](#), fondée sur les principes de justice, de dignité humaine et de bien-être pour tous. Elle aide à affronter les problèmes internationaux en tenant compte de façon équilibrée à la fois de l'interdépendance entre les pays et des intérêts de chacun d'eux. C'est au sein des Nations Unies qu'ont été créées les plus grandes institutions mondiales ([OMS](#), [UNESCO](#), [PNUE](#), [UNICEF](#), [UNHCR](#), etc.). »

Le 24 octobre prochain marquera les 73 ans d'existence des Nations Unies. Ce sera l'occasion de rappeler, entre autres, [sa grande Charte](#), précisant et assurant le droit des personnes, des peuples et des nations. Elle définit les paramètres des comportements respectueux des uns à l'endroit des autres. De quoi ouvrir la voie à un monde de paix. Après autant d'années, force est de reconnaître que la paix recherchée se perd dans les guerres qui s'imposent un peu partout à travers le monde. Rien pour nous réjouir.

Les États-Unis, avec ses alliés, s'invitent dans d'autres États sans se formaliser s'ils sont les bienvenus ou non. Les exemples sont nombreux au Moyen-Orient, en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Ces initiatives de l'Empire mettent en évidence l'impuissance des Nations Unies à faire respecter la Charte des droits des personnes, des nations et des peuples. Pourquoi en est-il ainsi ?

Depuis plusieurs années, de nombreux pays réclament, sans grand succès une réforme de l'exercice du pouvoir au sein de l'ONU. De fait, l'Assemblée générale n'a pratiquement aucun pouvoir sur les problèmes et les décisions à prendre pour les résoudre. Ce pouvoir est entre les mains du Conseil de sécurité dont les membres, avec droit de veto, ont été déterminés dès la création des Nations Unies. Ce sont : les États-Unis, l'Angleterre, la France, la Russie et la Chine. Chacun de ces pays a un droit de veto sur les propositions et actions à prendre. Encore là, l'usage du veto n'est plus suffisant pour dissuader les États-Unis de poursuivre ses objectifs de conquête et de domination sur le nouvel ordre mondial. En 2017, près de 200 000 hommes, soit 10% du personnel militaire américain, sont déployés à l'étranger dans 800 bases militaires et 177 pays. Cette présence militaire n'est pas sous le commandement des Nations Unies pour veiller au respect de la Charte des droits, mais sous commandement étasunien pour assurer ses intérêts dans le monde. Ces intérêts comportent, entre autres, sa suprématie sur les États et Nations et son pouvoir sur leurs richesses. Toute résistance à cette volonté de maître du monde sera considérée comme une menace à sa sécurité nationale. C'est particulièrement le cas du Venezuela, pays de l'Amérique du Sud, qui fut déclaré, par [décret présidentiel](#), « menace à la sécurité nationale des États-Unis ». Ce que le décret ne dit pas c'est que le Venezuela a la plus grande réserve de pétrole au monde, que ses mines d'or et de diamant font l'envie de bien du monde.

Tant et aussi longtemps que les États-Unis, dont les prétentions impériales sont toujours celles de dominer le Nouvel Ordre mondial (NOM), les Nations Unies, de plus en plus sous influence de ce dernier, ne sauraient s'interposer et l'obliger à respecter la Charte des droits à l'endroit des personnes, des peuples et des nations. Seule une réforme en profondeur de l'exercice du pouvoir des Nations Unies pourra lui redonner crédibilité. À ce titre, il faut redonner la parole et le pouvoir aux membres de l'Assemblée générale. La photo qui montre une AG vide représente bien une AG sans pouvoir. Si tous les peuples sont égaux en droit, tous doivent avoir droit à l'exercice du pouvoir. Toutefois, une alternative que ne saurait permettre l'Empire. Le grand défenseur de la démocratie ne saurait permettre à cette dernière qu'elle mette en cause ses « intérêts » et sa « sécurité nationale ». Que la voix des nations se transforme en pouvoir représentatif des peuples de la terre deviendrait le signal de la fin de l'Empire. Mieux vaut, pour ce dernier, que les peuples ne s'entendent pas et qu'ils n'aient pas ce véritable pouvoir des Nations Unies.

Oscar Fortin

La source originale de cet article est [Humanisme](#)  
Copyright © [Oscar Fortin](#), [Humanisme](#), 2018

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)